

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le **16 juin 2026 à 12h dans la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi**, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

321, rue Condé, Chicoutimi – DM-6097 (id-19097) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal portant la marge latérale droite minimale à 1,94 mètre au lieu de 4,00 mètres, sur un immeuble situé au 321, rue Condé, Chicoutimi.

4671, chemin Saint-Paul, Laterrière – DM-6138 (id-19193) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'utilisation de conteneurs pour un usage résidentiel et l'agrandissement du garage existant portant la superficie totale des bâtiments accessoires à 150,0 mètres carrés au lieu de 75,59 mètres carrés, sur un immeuble situé au 4671, chemin Saint-Paul, Laterrière.

101, rue Constantin, Chicoutimi – DM-6139 (id-19196) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un abri d'été à une distance de 0,90 mètre de la limite latérale au lieu de 1,50 mètre, ainsi qu'à 0,90 mètre de la limite latérale sur rue au lieu de 3,50 mètres, sur un immeuble situé au 101, rue Constantin, Chicoutimi.

Lot 5 422 655 du cadastre du Québec, voisin du 897, rue des Augustines, Chicoutimi – DM-6145 (id-19207) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal avec une marge avant maximale de 7,50 mètres au lieu de 6,47 mètres, un abri d'auto avec une marge latérale gauche minimale de 0,60 mètre au lieu de 1,00 mètre et un avancement de 2,13 mètres au lieu de 1,50 mètre par rapport à la façade du bâtiment principal ainsi qu'une distance minimale de 5,37 mètres au lieu de 5,50 mètres de la ligne de rue, sur un immeuble situé sur le lot 5 422 655 du cadastre du Québec, voisin du 897, rue des Augustines, Chicoutimi.

26, rue des Oblats Ouest, Chicoutimi – DM-6148 (id-19220) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial avec un lot d'une largeur de 18,29 mètres au lieu de 24,00 mètres, une superficie de 668,4 mètres carrés au lieu de 720,0 mètres carrés et l'empiètement d'escaliers en cour avant sur 0,25 mètre, sur un immeuble situé au 26, rue des Oblats Ouest, Chicoutimi.

1695 à 1699, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6150 (id-19223) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une enseigne murale sur le débord de la toiture, sur un immeuble situé au 1695 à 1699, boulevard Talbot, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 28 mai 2026

L'assistant-greffier de la Ville,

MARC-ANDRÉ GAGNON